

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Aix-les-Bains (73100)

Réponses de Daniel Carde, au nom de la liste « L'alternative! Aix écologique et solidaire »

– le 17/01/2020 à 20:19 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Y inclure des objectifs mesurables quantifiés (budget annuel, objectif en % de part modale, kilomètres de pistes cyclables réalisés et en projets, priorités et phases de réalisation, nombre de places de stationnement vélo,...)

C'est trop tôt pour fixer des objectifs, attendons d'être élus pour fixer nos priorités en concertation avec les citoyens d'Aix

Action n°2 : je m'engage

Affecter au moins 1% du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Oui pour commencer sur cette base de 1%. Il y aura un budget global, partagé entre tous les quartiers de la Ville, avec une réserve pour un comité extra-municipal inter-quartier. L'articulation avec les ST de la Ville sera régulière, sous le contrôle de l'élu en charge du Vélo et des modes actifs

Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Afin de co-construire une politique mobilité cohérente, il est essentiel de dialoguer régulièrement avec les différents acteurs, dont les représentants des cyclistes et des usagers, en amont des projets et des révisions de documents d'urbanisme. Cette concertation permet de mieux adapter les projets aux besoins des habitants et de s'assurer de la cohérence des choix techniques au regard des pratiques.

Voir commentaires A n°2: la démarche participative par la concertation via les conseils de quartiers sera renforcée avec un budget propre par Conseil de quartier. Les porteurs de projets "vélo" seront invités à s'exprimer en commission municipale et en Conseil Municipal avant une décision

Action n°4 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

oui. Il y aura un élu référent et au minimum un technicien vélo chef de service pour coordonner la mise en oeuvre des actions "modes actifs" sur le terrain.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Mettre en place un véritable "squelette" cyclable structurant et sécurisé avec la création d'aménagements cyclables continus et séparés matériellement du reste de la circulation.

Pour les réaliser, un travail doit être co-construit en amont avec les associations d'usagers, et l'intégrer aux documents d'urbanisme en tant que schéma directeur cyclable, en se basant entre autres sur les données des usagers Cyclofiches de Roue libre (<http://www.cyclofiches.rouelibre.net>) et le résultat du baromètre FUB 2019 (<https://www.parlons-velo.fr/>).

Ajoutons que nous envisageons de réduire la largeur des principales voies de circulation et d'étudier, autant que possible, l'utilisation de revêtements cyclables et piétonniers antidérapants et drainants (ou perméables), avec des jonctions lisses et sans décalage de niveau (terriblement accidentogènes!) entre les chaussées cyclables et celles réservées aux voitures

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Relier gare, écoles, commerces et zones commerciales, équipements municipaux et créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Et offrir des possibilités de liaisons vélos-bus pour permettre aux cyclistes de transporter leurs vélos dans les transports collectifs pour remonter (ou descendre) sur les coteaux environnants

les vélos dans les bus ont été testés à Chambéry sans bcp de succès. Aix est entourée de montagnes et donc de pentes. Le mieux serait de favoriser le développement de VAE avec des incitations correspondantes.

Nous comptons aussi développer les Vélobus avec les écoles de la ville, en sécurisant les abords (zones apaisées/20km/h) et en informant et formant les parents d'élèves et/ou des bénévoles pour l'encadrement des enfants vers l'école et retour

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Ce changement de cadre est une façon de permettre à chaque mode de déplacement de prendre sa juste place, de réduire la pollution, d'augmenter la sécurité et de fluidifier le trafic.

oui, déjà dit plus haut. Dans certains cas, notamment les liaisons intercommunales, les budgets seront construits avec le Département et Grand Lac

Action n°8 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

déjà écrit plus haut

Action n°9 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

déjà entrepris par la municipalité sortante, nous continuerons et accélérerons les efforts en nous appuyant sur les propositions des conseils de quartier.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°10 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Et offrir plus de stationnement vélo sécurisé en particulier à proximité de la gare et dans les quartiers résidentiels.

Déjà entrepris mais très insuffisants, l'installation d'arceaux à vélo sera développée et réalisée dans chaque quartier selon un échéancier qui sera voté en début de mandat. Nous prévoyons également d'agir en imposant un COS plus fort pour le stationnement vélo dans les bâtiments publics et les immeubles d'habitat collectif, en proposant des garages à vélo en dur là où c'est possible, ou amovibles (type carrousel) ailleurs

Action n°11 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

« Le programme Alvéole de la FUB permet d'apporter jusque 60% du financement de stationnement vélos dans l'habitat social et près des pôles d'échanges. »

oui, si des avenants sont possibles, car le PLUI vient d'être approuvé! Nous contacterons la FUB très en amont de manière à disposer de son aide le moment venu dans nos négociations avec les propriétaires et les professionnels

Action n°12 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Soutenir également l'achat de vélo... neuf ou d'occasion pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux.

et créer des marchés d'échange réguliers et des ateliers de réparation de vélos pour former des réparateurs bénévoles

Action n°13 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

l'idéal visé est de disposer d'un service de location et de réparation par quartier

Action n°14 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

voir au-dessus; apporter des subventions et favoriser la création d'emplois autour du vélo: réparateur, guide touristique à vélo, animateur d'encadrement...

Action n°15 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Oui, mais pas nécessairement spécifique au vélo. Une maison des modes actifs serait sans doute plus efficace encore car elle inclurait aussi d'autres modes ainsi que la marche à pied. Les piétons sont largement majoritaires en ville, ils ont droit à la parole et n'ont que très de structures pour les représenter et discuter entre. Cette maison intégrerait également le handicap pour que toutes les questions de mobilité et d'accessibilité y soient posées et discutées, avec une documentation, des cartes de la ville et la figuration/localisation de tous les points noirs, à l'instar des fiches vélo de Roue Libre.

Promouvoir une culture vélo

Action n°16 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Soutenir la mise en place de vélobus et créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Le manque d'activité physique chez les jeunes (et moins jeunes), est un problème majeur, puisque 17% des enfants sont en surpoids. Favoriser le vélo, et notamment son apprentissage à l'école et dans les centres de loisirs, permet d'encourager une pratique physique régulière et participe à l'épanouissement et à l'autonomisation des jeunes. Le gouvernement a décidé dans son plan vélo, de généraliser le « savoir rouler à vélo » à l'école : tout enfant entrant en 6ème doit être capable de rouler à vélo. La mairie peut accompagner cette mesure.

oui, déjà dit plus haut, nous encouragerons et soutiendrons les vélobus mais aussi les piédibus, voire trottinettobus. en facilitant l'information sur les mesures de sécurité, d'encadrement et la pédagogie qui les accompagnent, et sur les itinéraires. Les ST peuvent participer à la logistique et faciliter la rédaction / publication d'un petit livret communal à l'usage des parents, des directeurs d'école et des enfants

Action n°17 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Et équiper les services municipaux de vélos pour les déplacements professionnels.

Le vélo peut être une source d'économie et de visibilité pour l'action des services municipaux. Les communes peuvent promouvoir la logistique à vélo, en équipant leurs services de vélo-cargo, pour l'entretien des espaces verts ou la livraison de repas par exemple. Un vélo-cargo est bien moins onéreux qu'une camionnette pour de petites livraisons.

oui. La Ville pourrait se doter de réserves d'accessoires indispensables et souvent défectueux sur les vélos en usage, à savoir: éclairage, sonnettes, gilets jaunes, et aussi: sacs à dos ergonomiques, capes de pluie... distribués gratuitement à tout habitant de la Ville. Les ST ou une association locale pourraient se charger du stockage et de la distribution sur demande.

Action n°18 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Et accompagner la mise en place de plans de déplacements mobilité (PDM) dans les entreprises du territoire avec la mise en place du forfait mobilité, d'aide à l'acquisition de vélo, de stationnement et de soutien aux déplacements professionnels en mobilité douce.

oui, avec l'aide de l'Agence Ecomobilité, une information pourrait être distribuée à l'ensemble des personnels des ST et des entreprises de la Ville, qui pourrait organiser des réunions d'information par quartier sur cette thématique

Action n°19 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Par exemple, chaque année en septembre dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, organiser une journée sans voiture pour expérimenter une nouvelle appropriation de l'espace urbain.

oui; au-delà, participer à l'organisation de parcours guidés à vélo/à pied à la découverte du patrimoine bâti et des richesses naturelles d'Aix

Commentaires généraux

Sujet majeur de la transition écologique, le vélo est source de détente et entretient la santé de celui qui le pratique. C'est un mode de déplacement pratique et agréable, le plus rapide en ville. De plus, il rend un service appréciable à la collectivité par les économies qu'il génère. 1 vélo = un autosoliste en moins, donc moins d'espace "auto" à entretenir (routes, stationnement) et plus de tranquillité et de sécurité pour tous, pas de pollution.

Notre liste propose donc de prioriser les déplacements à vélo au même titre que la marche à pied et les transports en commun.